

<https://47.snuipp.fr/FS-SSCT-Kezako>



# FS-SSCT : Kezako ?

- Paritarisme - SSCT -

Date de mise en ligne : dimanche 12 avril 2020  
Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Une instance de prévention et de protection

La FSSSCT a pour mission principale de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention des risques professionnels et à la promotion du bien-être des agent·es. À ce titre, elle :

- œuvre à la protection de la santé physique et mentale ainsi qu'à la sécurité de tous les personnels dans l'exercice de leurs fonctions ;
- veille au respect des obligations légales et réglementaires en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;
- formule des propositions concrètes visant à améliorer le quotidien professionnel des agent·es ;
- participe activement au développement d'une véritable culture de la prévention et de la santé au travail dans les services.

La FSSSCT est habilitée à organiser des visites d'établissements du premier et du second degré, dans le cadre de ses missions. Ces visites, au nombre de quatre par an en moyenne, sont planifiées lors de la première instance de l'année scolaire. Elles ont pour objectif de permettre des échanges avec les personnels sur leurs conditions de travail et leur santé au travail, afin de formuler des propositions d'amélioration concrètes et adaptées à la réalité du terrain pour les personnels de l'établissements mais également pour l'ensemble des personnels du département.

Dans un contexte de dégradation continue des conditions d'exercice dans l'Éducation nationale, les élu·es de la FSU, et notamment celles et ceux de la FSU-SNUipp 47, s'engagent pleinement dans le cadre de la FSSSCT. Cette instance est un outil collectif de vigilance et d'action, permettant de faire respecter les droits des personnels, de dénoncer les situations de travail inacceptables et de défendre des conditions de travail dignes et protectrices. À travers leur participation, les représentant·es syndicaux de la FSU entendent porter la voix des agent·es, alerter l'administration et imposer la mise en œuvre de mesures concrètes pour garantir la santé, la sécurité et le respect de tou·tes au travail.

## Une composition paritaire avec des représentants des personnels

La FSSSCT est une émanation du Comité Social d'Administration (CSA). Les représentant·es du personnel qui y siègent sont élu·es au CSA ou désigné·es par les organisations syndicales.

Le CSA traite des questions d'organisation et de fonctionnement des services comme la carte scolaire par exemple, tandis que la FSSSCT est spécifiquement dédiée aux enjeux de santé, sécurité et conditions de travail.

Cependant, **la FSSSCT ne « décide » rien.** , elle émet des avis, fait des préconisations, auxquelles l'employeur doit apporter une réponse circonstanciée, et peut proposer des plans de prévention.

Siègent en FS-SSCT :

- l'IA-DASEN - président de l'instance
- le Secrétaire Général (SG)
- le conseiller de prévention départemental
- l'assistante sociale en faveur des personnels
- des acteurs ou personnes ressources de la santé au travail comme le médecin ou l'infirmière de prévention ou la psychologue du travail académique, l'inspectrice du travail ou le conseiller de prévention académique.

- les représentant·es des personnels - la FSU comme pour le CSA est majoritaire.

Vos élu·es FSU siègent dans cette instance avec la volonté de porter la parole et les revendications de tous et toutes les agent·es de l'Éducation Nationale.

Les élu·es FSU au CHSCT de Lot et Garonne :

- **Titulaires**

Jacinthe Fischer ; secrétaire ; FSU-SNUipp - *école maternelle Carnot à Agen*

Lydie Laloubère ; secrétaire adjointe ; SNES-FSU

Sandra Tuffal ; FSU-SNUipp *école élémentaire Ferdinand Buisson à Villeneuve-Sur-Lot*

Dalila Mennai ; SNES-FSU

Camilles Jacques ; SNEP-FSU

- **Suppléant·es**

Mathieu Couderc ; FSU-SNUipp - *école primaire de Cuzorn*

Élodie Palpant ; FSU-SNUipp - *école maternelle Marie-Louise Chrétien à Boé*

Christophe Portier ; FSU-SNUipp - *école élémentaire de Lavardac*

Érick Dupouy ; SNES-FSU

## Contacts

Jacinthe Fischer

**secrétaire de la FSSSCT de Lot-et-Garonne**

[secretaire.f3sct47 chez ac-bordeaux.fr](mailto:secretaire.f3sct47@ac-bordeaux.fr)

ou [snu47 chez snuipp.fr](mailto:snu47@snuipp.fr) 05 53 68 01 92

*Post-scriptum :*

*Depuis 1947, les CHS se sont installés dans le paysage du monde du travail comme un des acteurs de la prévention des risques et de la protection de la santé. Dans les entreprises, évidemment, mais il a fallu attendre le décret de juin 2010 pour les voir apparaître dans les fonctions publiques. Le CHSCT du Lot-et-Garonne a été installé le 12 avril 2012.*

*À partir de janvier 2023, les CHSCT sont remplacés par une instance annexe du nouveau Comité social d'administration : la Formation Spécialisée SST*